

Compte-rendu du  
**Conseil d'Ecole**  
du 4 avril 2011 à 18 h aux Zaërs

Présents :

Mmes Alaoui ép. Zerhouni, Amar ép. Squali, Bouanani ép. Hachad, Guerraoui ép. Balafrej, Mrini ép. Mansouri, Kriem ép. Mouline, MM. Bouhaf, El Hammoum et Jeddari, représentants des parents d'élèves ;

Mmes Fouzia Jamali, Fatima Oukoch Yaëlle Augereau, Isabelle De Toledo, Véronique Guerrero, Muriel Bulfone, Nadia Defria, Liliane Soulard, Christelle Kerro-Moussié et Eugénie Dubois, enseignants ;

M. Bost, Inspecteur de l'Education nationale ; M. Bertrand, proviseur du groupe scolaire ; Mme Poly, coordinatrice pédagogique ; M. Prudhon, directeur de l'école primaire.

Excusées : Mme El Omari ép. Daoudi, représentante des parents d'élèves.

### **1- Demi-journée de classe des CE1 sur le site des Zaërs**

Le mercredi 15 juin, les trois classes de CE2 du site des Zaërs seront libérées afin d'accueillir les enfants des trois classes de CE1 des Orangers qui passeront la demi-journée dans leur futur cadre d'école. Des visites des différents lieux (cantine, BCD, terrains de sport...) seront organisées avec Mme Poly, au cours de la matinée. Comme l'an passé, les parents seront invités à déposer les enfants directement aux Zaërs et viendront les y chercher.

Les classes de CE2 auront alors classe dans trois salles du collège.

### **2- Société de transport public urbain**

La société STAREO s'est substituée aux précédentes sociétés de transport urbain à Rabat avec lesquelles les différentes écoles de l'AEFE et de l'OSUI organisaient le transport des élèves lors des sorties scolaires à Rabat. Après avoir reçu, de la part des écoles, des relevés de sérieux défauts de maintenance des bus, la société a envoyé un courrier aux écoles annonçant qu'elle n'était pas en mesure d'assurer la qualité nécessaire au transport des élèves, et qu'elle décidait donc de suspendre ses services à partir du 24 avril 2011.

Les écoles, soutenues par l'association USEP-Maroc, espèrent trouver une solution pour permettre de maintenir les sorties pour les mois de mai et juin.

### **3- Cantine des Orangers**

L'association des parents d'élèves suit régulièrement la qualité des prestations de la société de restauration PROXIREST. Après une visite sur le site des Orangers en février dernier, il a été constaté une amélioration de la qualité des menus et de l'hygiène en général ; cependant une attention particulière doit être portée au maintien de la température du frigidaire (elle est régulièrement trop élevée : de 12 à 14 °C au lieu de 8°C), au lavage des bols entre deux services lorsqu'il y a de la soupe au menu (des bols ont été rincés dans une bassine), ainsi qu'à la qualité et aux dimensions des morceaux de viande et de légumes servis aux plus jeunes enfants.

M. Jeddar fait part du bon fonctionnement du service de restauration sur le site des Zaërs depuis que des réunions régulières sont mises en place entre la société, l'APEAM et l'établissement.

### **4- Goûters en maternelle**

Mme Hachad fait part de remarques de parents sur la qualité parfois insuffisante des goûters (fruits) servis aux enfants de maternelle.

Mme Guerrero assure que cela est exceptionnel et concerne surtout la quantité qui peut parfois sembler insuffisante à des enfants qui n'ont pas bien mangé le midi. Elle invite les parents à venir directement en parler aux enseignants (ils sont présents lors du goûter des enfants).

Mme Kerro-Moussié s'interroge sur l'existence d'échange de goûters (chocolat, biscuits) entre les enfants de maternelle. Mme Guerrero pense que si cela est le cas, ils ne peuvent réellement se faire qu'en fin de journée, sur le temps de garderie, car cela n'est jamais observé durant la classe ou la récréation.

M. Prudhon propose d'en faire part aux surveillants de la garderie.

### **5- Méthodologie de l'enseignement de l'arabe**

Les parents demandent une réflexion avec les enseignants d'arabe au sujet de l'absence de vocalisation des textes travaillés avec les élèves, et suggèrent qu'une vocalisation systématique soit faite dans les premières années d'apprentissage afin d'aider les élèves à mieux appréhender la lecture et la langue arabe en général.

Mme Jamali assure que la vocalisation en classe se fait quand cela est nécessaire, et que le choix de la méthode de non vocalisation systématique est le fruit des positions pédagogiques du CEA, selon une méthodologie qui vise la formation de futurs lecteurs en arabe, et qui a montré son efficacité.

Mme Jamali indique que la vocalisation finale des mots est surtout utile pour la lecture à haute voix mais n'est pas absolument nécessaire à la compréhension d'un texte. Elle ajoute que la fonction grammaticale des mots dans des contextes différents est mise au service d'une lecture juste de ces mots.

Selon M. Bouhafs, la vocalisation finale permettrait pourtant aux élèves de mieux appréhender la grammaire. Il constate qu'aujourd'hui les élèves rencontrent d'importantes difficultés, et qu'il est souvent difficile aux parents d'aider leurs enfants.

Mme Jamali rappelle que ce sont les professeurs qui décident du moment et du vocabulaire à vocaliser, et qu'ils le font régulièrement en fonction des nécessités des textes (mots nouveaux, lecture à haute voix).

Mme Squali remercie Mme Jamali d'avoir éclairé les parents sur la possibilité qu'ils ont d'aider leur enfant en vocalisant les textes pour la lecture ; elle est consciente du risque d'erreur et regrette que les manuels proposés aux enfants ne soient pas édités avec une vocalisation complète. Elle demande que la réflexion s'oriente en ce sens, et soit menée avec le CEA, afin de créer des manuels vocalisés, ce qui, d'après les représentants des parents d'élèves, aiderait réellement les élèves, et sans doute aussi certains parents.

M. El Hammoumi fait part de la réelle difficulté des parents à suivre le travail de leur enfant et propose qu'un guide soit établi par les professeurs d'arabe indiquant aux parents, au début de l'année scolaire, une démarche à suivre dans l'accompagnement de leur enfant lors des devoirs à la maison.

Mme Jamali rappelle que cet échange avec les parents a effectivement lieu tous les ans lors de la réunion de rentrée. Elle évoque la difficulté d'apprentissage de la langue arabe, et rappelle également la règle de la non-prononciation, à l'oral, des vocalisations en fin de mot. L'apparition des règles explicites qui aident à la vocalisation pour permettre de lire un texte n'apparaissent qu'à partir du CE2.

M. Bost suggère que Mme Dolez, directrice du CEA, soit conviée à un prochain Conseil d'Ecole. Et M. Prudhon propose qu'une rencontre puisse être organisée à l'école entre les représentants des parents d'élève et le CEA.

## **6- Proposition de rencontres collectives pour les nouveaux parents d'élèves**

M. Prudhon rappelle le précédent de la rencontre organisée (à l'instigation de l'APEAM) pour permettre aux anciens parents d'élèves de faire part (aux quatre parents d'élèves qui refusaient de laisser partir leur enfant en classe de découverte à Meknès) leur vécu quand eux-mêmes avaient laissé partir leurs enfants lors des séjours des années précédentes : les angoisses liées à la participation de leur enfant à un séjour de 5 jours, puis la pleine satisfaction que le voyage avait apporté (notamment l'épanouissement sur l'autonomie de leur enfant).

Dans le même esprit, il est envisagé d'organiser des réunions avec les parents des nouveaux élèves qui arriveront à l'école à la prochaine rentrée, dont on peut supposer, comme les élèves arrivant à chaque rentrée, qu'ils arriveront avec une forte angoisse liée aux admissions sur test-concours, puis à la pression sur les résultats scolaires durant l'année.

Les anciens parents pourraient ainsi témoigner de leur expérience de réussite de leurs enfants en l'absence de pression scolaire.

Mme Squali propose de rendre ces réunions thématiques ; le choix par exemple, d'un thème autour des cours particuliers pourrait être une bonne introduction au sujet.

## **7- Activités pédagogiques particulières de l'école**

### **a. Manifestations**

La liste des manifestations de l'école réalisées depuis le dernier Conseil d'Ecole est dressée :

- la fête d'Achoura sur les deux sites de l'école (17 décembre) ;
- la fête de Carnaval sur les deux sites, avec défilé et concours (18 février) ;
- le Rallye-Math des CM (4 épreuves sur l'année) ;
- le *Prix Roman Jeunesse* des CM2 (avec la venue d'un auteur en juin) ;
- le projet de label « éco-école » : il engage trois classes des Orangers et trois classes des Zaërs dans la collecte du papier, dans le nettoyage de la plage des Oudayas (qui fait partie du projet des « Initiatives océanes » initié l'année dernière par notre collègue Philippe Moussié)..., et donnera lieu à une exposition le 22 avril sur les deux sites.

Enfin, la fête de l'école sera cette année une kermesse, fixée le 24 juin prochain.

**b. Projets des classes et sorties**

- 2 classes de CM2 en séjour d'une semaine à l'Oukaïmeden (du 17 au 21 janvier) ;
- 2 classes de CM2 en week-end au marathon de Marrakech (29 et 30 janvier) organisé par l'USEP-Maroc, et qui, au-delà de la performance physique, offre aux enfants un visage convivial du sport ;
- 2 classes (CE2 et CM2) en visite à Kenitra et Salé dans le cadre de l'étude de la gestion des déchets (27 janvier) ;
- 1 classe de CM1 au restaurant (8 février), dans le cadre d'un projet autour des arts culinaires et picturaux au Maroc, avec la participation de l'artiste Omar Touali ;
- 2 classes à la Villa des Arts (CE2 et CM1), sur un projet artistique étalé sur l'année (10 mars) ;
- 18 élèves de CM1 et CM2 à la demi-finale de la Dictée du Maroc au Lycée Descartes (12 mars), dont trois ont été sélectionnés pour la finale qui aura lieu à Casablanca en avril ;
- 6 classes (GS, CP, CM1 et CM2) à la plage des Oudayas pour le nettoyage du littoral dans le cadre des *Initiatives Océanes* (25 mars) ;
- 1 classe de CM2 au Musée de la Monnaie (25 mars) ;
- 1 classe de CE1 en séjour d'une semaine à Meknès (du 4 au 8 avril) ;
- 3 classes de CP au spectacle de cirque du CNAC (4 avril) ;
- 1 classe de CM1 et 2 classes de CM2 au spectacle de cirque du CNAC (5 avril) ;
- 1 classe de CP au théâtre dans la cadre d'un projet sur l'opéra *Tosca* (venue en classe d'un chanteur puis du chef d'orchestre ; visite des coulisses du théâtre ; sortie pour assister à la générale de *Tosca*)

Le Conseil d'Ecole remercie les enseignants de classes de CM2 et les enseignants bénévoles qui ont encadré le week-end à Marrakech, ainsi que l'USEP-Maroc pour la qualité de l'organisation.

Mme Hachad demande si une évaluation pédagogique des sorties et projets scolaires a été menée. M. Prudhon répond qu'il est important de garder l'aspect festif de certains événements qui sont en lien avec la transmission directe d'une culture commune (Achoura, Carnaval). Mme Jamali explique que ces festivités sont tout de même l'occasion de travailler avec les élèves sur ces thèmes propres à la culture marocaine.

M. Prudhon poursuit en indiquant que les sorties scolaires choisies par les enseignants correspondent à leur choix pédagogique et s'insèrent dans les programmes ou, à tout le moins, dans des activités transversales en lien avec compétences et des attitudes référencées dans les programmes de l'Education nationale.

Les classes de découverte quant à elles, sont visées, sur le plan pédagogique, par l'Inspecteur, qui s'appuie sur la qualité et la pertinence des activités pédagogiques prévues par les enseignants.

M. Bost ajoute qu'il apporte une attention particulière à ces classes de découverte. Entre septembre 2010 et mars 2011, environ 7 000 journées.enfants ont été dénombrées sur l'ensemble du réseau AEFÉ-OSUI au Maroc. Ce grand nombre de sorties implique, au-delà des aspects de sécurité, à veiller à la pertinence pédagogique de ces projets. Si les termes de la question de l'évaluation sont difficiles à poser, on peut en revanche agir dans le cadre de la préparation de ces projets, et s'assurer, au préalable, de leur validité pédagogique.

**8- Principaux travaux et aménagements**

Le caractère vétuste du site des Orangers continue d'obliger à mener des travaux importants. C'est ainsi que les murs Sud des deux classes de PS ont été entièrement reconstruits cet hiver.

**9- Evaluations en anglais**

M. Bost souhaite évoquer les évaluations en anglais proposées pour la première fois aux élèves.

M. Prudhon explique que les écoles de l'AEFE proposent depuis cette année un enseignement en anglais pour tous les élèves de CM2, et qui s'étendra aux élèves de CM1 l'an prochain (et de CE2 l'année suivante). Une évaluation a été mise en place pour les élèves dès cette fin d'année scolaire, différenciée selon qu'ils ont suivi un an, deux ans ou trois ans d'enseignement (comme c'est déjà le cas dans les écoles de l'OSUI).

L'Inspection entend ainsi faire valider le niveau d'anglais des élèves au niveau A1 tel que défini dans les programmes, et pour tous les élèves des écoles françaises au Maroc.

La séance est levée à 19h30.

M. Wilfried PRUDHON  
directeur de l'école primaire